REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 24 décembre 2025
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures

Fermeture et permanences des bureaux de l'administration cantonale à la fin de l'année 2025

A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'administration cantonale fermera ses bureaux du mercredi 24 décembre 2025 au jeudi 1er janvier 2026 inclus. Toutefois, afin de répondre aux besoins du public, a centrale d'accueil téléphonique de l'Etat - T. 022 327 41 11 - répondra aux appels les mercredi 24, vendredi 26, lundi 29 et mardi 30 décembre 2025 de 9h00 à 16h00. Par ailleurs, des permanences seront assurées par les services suivants.

Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse

Office cantonal de l'enfance et de la jeunesse

Service de protection des mineurs

Pour les situations d'urgence en lien avec la clause péril (lorsque le TPAE est fermé), une permanence est assurée 24h/24 par le service de protection des mineurs (SPMi). La police dirigera les appels vers la permanence du SPMi en cas de besoin.

Département du territoire

La centrale d'accueil téléphonique de l'Etat **T. 022 327 41 11** répondra aux appels les mercredi 24, vendredi 26, lundi 29 et mardi 30 décembre 2025 de 9h00 à 16h00.

Office du registre foncier

(5-7, rue des Gazomètres, 3e étage) Les guichets seront fermés. Toutefois, pour la délivrance d'extraits aux fins de requêtes de mesures provisionnelles urgentes, un service de piquet est assuré les mercredi 24, vendredi 26, lundi 29 et mardi 30 décembre 2025, de 9h00 à 16h00 sur appel à la centrale d'accueil téléphonique de l'Etat, **T. 022 327 41 11**.

Les réquisitions découlant d'ordonnances du Tribunal de première instance pourront être adressées par email à l'adresse registre.foncier@etat.ge.ch; les date et heure

d'immatriculation retenues seront celles résultant de l'envoi. Les autres réquisitions pourront intervenir par voie postale; la date d'immatriculation sera celle du timbre postal.

Office cantonal de l'eau

Piquet d'astreinte de la police de l'eau: en cas de pollution avérée ou de risque d'atteinte accidentelle aux eaux, appeler le SIS au numéro d'urgence, **T. 118**.

Gardes-ports, appeler la centrale police, **T. 022 427 81 11**.

Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN)

Gardes cantonaux de l'environnement, appeler la centrale police, **T. 022 427 81 11.**

Département des institutions et du numérique

Police

La brigade des armes, de la sécurité privée et des explosifs, le service des contraventions, le service de la gestion documentaire des affaires de police et le service des affaires mobilières (fourrière des véhicules, objets trouvés, évacuations et garde-meubles) seront fermés du mercredi 24 décembre 2025 au jeudi 1er janvier 2026 inclus.

Deux postes sont ouverts 24h/24h, les deux autres ont des horaires restreints.

- USECU-PAQUIS 24H/24
- UPROX-PLAINPALAIS du lundi au vendredi sauf jours fériés
- UPROX-CORNAVIN du mardi au jeudi sauf jours fériés
- UDIPA Poste-Aéroport 24H/24

Détention

Informations sur www.ge.ch/rendre-visite-personne-prison

Prison de Champ-Dollon: parloirs visiteurs selon l'horaire normal sauf jeudi 25 décembre 2025 et jeudi 1er janvier 2026. Parloirs avocats selon l'horaire normal sauf jeudi 25 décembre 2025, mercredi 31 décembre 2025 et jeudi 1er janvier 2026

Etablissement fermé La Brenaz: parloirs ordinaires : tous les jours selon l'horaire du week-end (08h00 à 11h30 et 14h00 à 17h30) - du mercredi 24 décembre 2025 au jeudi 1er janvier 2026 inclus ; parloirs familiaux : les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés (09h30 à 13h30 et 14h00 à 18h00)

Etablissement ouvert avec section fermée Villars: parloirs visiteurs les week-ends matin et après-midi selon l'horaire habituel ainsi que les mercredis 25 décembre 2024 et 1er janvier 2025 après-midi ; parloirs avocats tous les jours selon demande

Etablissement ouvert Le Vallon: horaires de visites selon l'horaire normal, ainsi qu'exceptionnellement le mardi 31 décembre 2025 de 09h00 à 11h00, 13h30 à 15h30, 17h00 à 18h45 et 20h00 à 22h00

Etablissement fermé Curabilis: Parloirs visiteurs selon l'horaire normal sauf jeudi 25 décembre 2025 et jeudi 1er janvier 2026. Parloirs avocats selon l'horaire normal sauf jeudi 25 et mercredi 31 décembre 2025 et jeudi 1er janvier 2026

Etablissement de détention administrative Favra: parloirs visiteurs selon l'horaire normal de 09h30 à 10h30 et 13h30 à 14h30 et parloirs avocats tous les jours de 08h00 à 17h00

Centre éducatif de détention et d'observation La Clairière : visites selon l'horaire normal ; parloirs avocats sur rendez-vous

Service de la réinsertion et du suivi pénal: permanence téléphonique, le lundi 29 décembre 2025, de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

- permanence d'accueil au guichet: le lundi 29 décembre 2025 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 – Route des Acacias 82
- permanence sociale au sein de la prison de Champ-Dollon: le lundi 29 décembre 2025

Office cantonal de la protection de la population et des affaires militaires (OCPPAM)

Permanence 24 h/24 via le central téléphonique du Groupement SIS, **T. 022 418 71 81** en cas d'urgence.

Office cantonal de la population et des migrations (OCPM)

Les guichets seront fermés. En cas de légalisation urgente d'un document, suite à un décès, permanence les vendredi 26 et mardi 30 décembre 2025 de 9h00 à 15h00 sur appel à la centrale téléphonique de l'Etat, **T. 022 327 41 11**.

Département de la santé et des mobilités

Office cantonal des véhicules (OCV)

Permanence le lundi 29 décembre 2025 de 8h à 15h.

Office cantonal des transports (OCT)

Service technique – secteur signaux lumineux, via la centrale police au **T. 022 427 81 11**.

Office cantonal du génie civil (OCGC)

Direction de l'entretien des routes (DER) et service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA):

- opérations de viabilité hivernale sur les routes cantonales: responsable hebdomadaire VH, **T. 022 388 10 60**;
- interventions d'urgence sur les routes cantonales: fourgon d'intervention RC, déviateur **T. 022 388 10 52** et portable **T. 079 637 69 04**.
- interventions d'urgence sur les routes nationales: numéro dédié 24/7, **T. 079 825 49 55**.

Maladies transmissibles et épidémies

Permanence téléphonique du service du médecin cantonal au **T. 022 546 95 60**, 7j./7 de 9h à 17h, ou en dehors de ces horaires au **T. 144**.

Service de la consommation et des affaires vétérinaires

Quai Ernest-Ansermet 22. En cas d'urgence uniquement, appeler le **T. 118** (SIS).

LAD

Permanence téléphonique assurée 24h/24 par la ligne d'accueil des demandes (LAD), **T. 022 420 20 20**.

Arcade IMAD

Permanence téléphonique et accueil dans ses locaux aux HUG de 9h à 17h30 y compris les 25 décembre 2025 et 1er janvier 2026, **T. 022 420 20 10**.

Département de la cohésion sociale

Office de protection de l'adulte (OPAd)

Des permanences (caisse et réception) sont assurées le vendredi 26 et le mardi 30 décembre 2025 de 9h00 à 12h00.

Pour tout l'Hospice général

La réception de Rive sera fermée du mercredi 24 décembre 2025 au jeudi 1er janvier 2026 inclus (réouverture le vendredi 2 janvier 2026).

Les vendredi 26, lundi 29 et mardi 30 décembre 2025 les appels téléphoniques seront déviés sur le lieu suivant de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00:

Point jeunes
Rue des Glacis-de-Rive 12-14
1207 Genève
T. 022 420 59 59

A noter que les centres d'action sociale seront fermés du mercredi 24 décembre 2025 au jeudi 1er janvier 2026 inclus.